



ÉLECTIONS DE LA DÉLÉGATION DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 16 JUIN 2023

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le **mercredi 17 mai 2023** à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection du Délégué par tranche de 50 000 licences pour l'Assemblée Fédérale.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F. (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à..... le.....

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.